

Plus que jamais l'Association a besoin de toutes les idées et de toutes les bonnes volontés

Au cours de cette rencontre vous pourrez :

- découvrir le travail effectué par les Bénévoles et les Jeunes des Chantiers d'Été
- découvrir des salles qui ne sont pas ouvertes au Public
- d'autre part vous entretenir avec les différents Membres du Bureau, leur soumettre vos idées et éventuellement vous inscrire dans une des Commissions

DIMANCHE 16 OCTOBRE 1994 AU FORT DE BRON
14H30 Visite du Fort (exclusivement réservée aux Adhérents et à leur Famille)
17H30 "Pot de l'Amitié"

UN RENDEZ VOUS A NE PAS MANQUER

Le Président
Jean Philippe CHANAL

Cette lettre vous donne également la composition du nouveau Conseil d'Administration et du nouveau bureau. En prenant le relais de Robert Thalvard, je tiens à lui rendre hommage. Pendant de nombreuses années, il s'est dévoué pour le Fort et je lui souhaite bonne réussite dans ses nouvelles fonctions.

Robert Thalvard reste membre de notre Conseil d'Administration

Cette lettre vous donne également la composition du nouveau Conseil d'Administration et du nouveau bureau. En prenant le relais de Robert Thalvard, je tiens à lui rendre hommage. Pendant de nombreuses années, il s'est dévoué pour le Fort et je lui souhaite bonne réussite dans ses nouvelles fonctions.

Je souhaiterais vous voir nombreux à participer à ces commissions

- une commission espaces verts-environnement,
- une commission animation-visites
- une commission réflexion sur le Fort,

disponibilité. Nous allons créer trois commissions

Cette lettre est réservée aux adhérents a pour objet de vous informer de la vie de l'Association. Vous souhaitez sûrement faire quelque chose pour le Fort, à la mesure de vos moyens et de votre

OU EN EST L'ASSOCIATION?

Je suis Membre de l'Association depuis 1984. Après avoir occupé différents postes de responsabilité au sein de l'Association, je me suis vu confier le poste de Président.

L'ASSOCIATION CHANGE DE PRÉSIDENT - L'ASSOCIATION CONTINUE

EDITORIAL

LETTRE AUX ADHÉRENTS N° 9

OCTOBRE 1994

**ASSOCIATION DU
FORT DE BRON**



ADRESSES et NUMEROS de TELEPHONE
des MEMBRES du CONSEIL D'ADMINISTRATION
ANNEE 1994 / 1995

M. BRAINE Serge
M. BRUNET Jean -François
M. CHANAL Jean-Philippe
M. CHAVANNE André
M. DESCHAMPS Laurent
M. DUMOULIN Georges
Mme DUMOULIN Renée
Mme EYMEFF Magdeleine
M. FIZE Jean
M. LAVIGNE Robert
Mme MARQUET Marguerite
M. MOREAU Jean
M. MERLOZ Gérard
M. PALLAS Raphaël
Mme PALLAS Sylviane
Mme PASCUAL Janine
M. PLASSE Rainer
M. SERRAILLE Henry
M. SERVE Paul
M. THALVARD Robert
M. THOMAS Roger
M. TOURNÉBISE Henri

69500 BRON
69740 GENAS
69008 LYON
69500 BRON
Courrier à la Mairie il y a une boîte aux lettres à son nom
14 Rue du 11 Novembre
14 Rue du 11 Novembre
27 Rue Nungesser et Coli
7 Rue des Bleuets
14 Avenue Pierre Allard
69500 BRON
69500 BRON
69500 BRON
Courrier à la Mairie il y a une boîte aux lettres à son nom
69500 BRON
15 Rue de Helms
64 Rue de Helms
54 Avenue de la Grande Armée
8A Rue de Rebuter
8A Rue de Rebuter
51 Bis Av. Pierre Brossolette
27 Rue Nungesser et Coli
1 Rue de Previeux
48 Rue de Helms
13 Rue Emile Chaze
48 Rue de Helms
14 Avenue du 8 Mai 1945

BUREAU ASSOCIATION DU FORT DE BRON

President :

Vice Presidents

Jean Philippe CHANAL

Georges DUMOLIN

Responsable des visites

Roger THOMAS

Responsable des visites Associations culturelles et Universitaires

Robert LAVIGNE

Responsable des Espaces verts

Raphaël PALLAS

Magdeleine EYMERÉ

Membres du bureau

Renée DUMOULIN

Responsable buvette

Sylviane PALLAS

Adjointe-responsable buvette

Serge BRAINE

Responsable travaux

Jean François BRUNET

Responsable commission reflexion

Rainer PLASSE

Responsible promotion

ROBERT THALVARD QUITTE LA PRESIDENCE DE L'ASSOCIATION

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 14 Juin et à la fin de l'Assemblée Générale du 10 Septembre, Robert THALVARD a indiqué qu'au terme de son mandat il n'en accepterait pas le renouvellement. Le motif qu'il a exposé est double:

- d'une part, il lui paraît souhaitable que la même personne ne reste pas indéfiniment à la tête de l'Association.

- d'autre part, il vient d'être élu Président de l'Association départementale de la Sauvegarde de l'enfance et l'adolescence du Rhone et il ne veut pas cumuler les présidences. D'autant plus que la Sauvegarde qui gère 14 Services ou Etablissements pour des enfants et adolescents handicapés ou en difficulté, va constituer une lourde charge.

Robert THALVARD a été Responsable de la Sous-commission "Fort de Bron" qui s'est constituée en 1976 au sein de la Commission extra-municipale d'urbanisme (CEMU). Outre lui-même, cette Sous-commission était composée de Robert LAVIGNE, Maurice SUCHERE et Roger THOMAS, rejoins peu après par Jean-François BRUNET. Le CEMU était animé par Laurent DESCHAMPS, Adjoint au Maire, dont le soutien fut important pour l'avance du travail de la Sous-commission. Ce sont les Membres de celle-ci qui fondèrent en 1982 l'Association du Fort de Bron. Robert THALVARD en a été le premier Président. Après son départ à Paris pour raisons professionnelles, Jean François BRUNET lui a succédé. Quand ce dernier a souhaité passer le relai en 1990, Robert THALVARD est redevenu Président.

Il a indiqué qu'il quittait également le Bureau de l'Association, mais qu'il reste au Conseil d'Administration

La vie et l'animation du Fort se poursuivent cette année encore.

Notre premier membre fondateur
Robert THALVARD

appelé à la tête d'une importante Association humanitaire et Sociale nous quitte pour la Présidence

Moi aussi, Compagnon de la première heure,
avec mes camarades Robert LAVIGNE, et Maurice SUCHERE,

je tiens à lui rendre hommage
pour le travail accompli au sein de l'Association pendant de longues années.

Avec reconnaissance et ma profonde amitié,
je fonde pour lui des vœux de succès et de bonheur

A Bron le 1.10.1994

Roger THOMAS

LETTRE DE GEORGES DUMOULIN AUX ADHERENTS

Vous avez bien voulu me confier la tâche de Vice-président plus particulièrement chargé des visites mais aussi, et je dirai même surtout de l'animation et de la valorisation de ce lieu magique qu'est le Fort, par l'organisation d'activités nouvelles tout en continuant à soutenir les activités que d'autres Associations voudront bien y programmer pour sa promotion, en évitant toute main-mise définitive et en respectant le bâti et l'environnement.

Nous pensons pour cela que la création d'une commission chargée d'étudier l'application de cet ambitieux programme est nécessaire; commission qui aura pour interlocuteurs extérieurs, les Associations, les Responsables municipaux pour faire en sorte que nous travaillions tous dans la même direction, sans "copinage" mais dans le respect des désirs des Associations Brondillantes de tous horizons. Et chercher une mini-rentabilité permettant, qui sait, d'améliorer les points faibles de cette bâtisse plus que centenaire.

Adhérents désireux de travailler avec nous dans ce but, faites vous connaître par courrier - si possible- soit au nom de la Secrétaire, ou bien au mien Georges Dumoulin 14 Rue du 11 Novembre à BRON, ainsi vous continuerez à me confirmer votre confiance

Georges DUMOULIN

CHANTIERS JEUNES DU 4 JUILLET 1994 AU 5 AOUT 1994
RAPPORT de ROGER THOMAS le 11.08.1994

La remarquable qualité du travail accompli pendant la durée ci-dessus doit être soulignée et dite avec force et satisfaction. Le courage, la détermination des jeunes, leur sens aigu de la sauvegarde du patrimoine de leur Ville et leur prise de conscience des lieux où ils évoluèrent est noble. Mon rôle pédagogique est pauvre à côté de leur richesse de délicatesse et de savoir. A 60 ans j'ai beaucoup appris à leur contact; le sens de la vie en commun et celui des responsabilités en un monde difficile et précaire.

1 - La sauvegarde de l'espace vert fera de la part de M. Robert Lavigne un exposé, sa compétence dans ce domaine est bien connue. Du bon travail.

2 - Travail de nettoyage des salles de la Cour du Paradis qui retrouvent leur aspect initial et la noblesse de leurs pierres. Un projet sera utile à monter avec les jeunes pour ces salles.

3 - Même travail dans la Cour des Cavaliers

4 - Très bon travail de peinture et de protection pour les portes anciennes et neuves. Baraudage et huisseries dans les deux Cours et en divers points du site du Fort.

Une mention très spéciale pour la totale remise en état de peinture et de protection du mécanisme de la salle du Puits. Travail ingrat et difficile mené avec intelligence et ardeur par quelques jeunes hors pairs.

5 - la remise en peinture de la balustrade de la passerelle de l'entrée d'honneur, de la grille d'entrée et de la porte de Fontc, du système du Pont glissant constituent une sauvegarde et un gros plus pour les visites du Fort.

6 - Toute une série de petits travaux de nettoyage et de valorisation du site ne sont pas à négliger.

7 - La parfaite remise en état des tables-bancs de la Cour du Paradis, lieu de détente, de repos et de méditation des visiteurs est très positif. Je dois également signaler la remise en peinture de plusieurs portes d'accès aux souterrains et portes de sécurité de lieux dangereux. Un gros plus pour la sauvegarde des lieux

8 - A l'initiative d'un jeune la sculpture " la Main Inca " se trouvant jusqu'alors à l'extérieur du Fort et soumise aux souillures des passants a été placée à l'intérieur du Fort avec d'autres oeuvres de la en place. Ceci a été mené à bien avec l'aide des Services Techniques de la Ville de Bron à qui j'adresse ici mes félicitations et ma gratitude

En conclusion: un très bon travail qui ne laisse pas indifférent ceux qui, comme moi, ont attaché de la valeur au Patrimoine et à la grandeur de sa ville natale.

Il ne faut pas oublier de noter ici la parfaite compétence des encadrants, qui portent pendant toute la durée du chantier toute la charge de la bonne marche. Leur valeur n'est pas un vain mot et doit être signalée. Parmi les jeunes qui travaillent sur le chantier certains d'entre eux méritent d'être suivis et aidés dans le cas d'un besoin de personnel

Fait à Bron le 11.08.1994

COMPTÉ-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 10 SEPTEMBRE 1994

L'Assemblée Générale a été honorée de la présence de Monsieur J.-J. QUEYRANNE, Maire de Bron et de Madame RAMBAUD, Conseillère Générale de Bron. Tous deux ont souligné leur grand intérêt pour le Fort, élément important du patrimoine brondillan.

Trois autres élus municipaux ont également assisté à cette Assemblée: Monsieur L. DESCHAMPS et Madame M. MARQUET, Administrateurs de l'Association au titre de la Municipalité, et Monsieur C. BEDRIN. Monsieur JAGOREL, du Service technique municipal, était présent à titre d'invité de l'Association.

1 - RAPPORT D'ACTIVITÉ

VISITE: Georges DUMOULIN précise que 1.700 personnes venant aussi bien de Bron que des communes avoisinantes ont visité le Fort en 1993. Certains visiteurs avaient même effectué leur service militaire dans le Fort. Plusieurs visites ont été organisées à la demande, concernant par exemple les jeunes de WEINGARTEN, les classes de différentes écoles, des religieuses d'outre-Atlantique, etc... Par contre, le marché de la création est resté peu actif.

TRAVAUX: Serge BRAINE énumère les différents travaux réalisés en 1993. L'Association est particulièrement satisfaite qu'une première tranche de travaux ait été réalisée, à l'initiative de la Municipalité, pour l'assainissement des fosses. R. THALVARD ayant suggéré aux élus d'intervenir auprès de la Communauté urbaine, propriétaire du Fort et comme tel directement intéressé à sa bonne conservation, Madame RAMBAUD s'est engagée à le faire.

CHANTIERS DE JEUNES: 60 jeunes de Parilly et du Terrailon ont travaillé au Fort en juillet. Roger THOMAS et Robert LAVIGNE donnent des nombreuses précisions à ce sujet. L'intérêt de ces travaux, financiers par la Municipalité et des crédits d'Etat à la Ville, est double. Pour le Fort, tout d'abord: nettoyage, peinture, entretien de la végétation, aménagement d'un sentier, etc... D'un point de vue social, également, car la motivation de ces jeunes a été réelle. Les encadrants ont contribué efficacement à la réussite de l'opération. IL s'agit de Nathalie ESPARCIEUX, Sadek BOUBEHIRA, Nabil NEMER Alledine HAMSI et du coordonnateur Akim OUNNAS.

SALLES: Robert THALVARD expose le problème que pose la mise à disposition pour les associations ou les particuliers des salles du "Coeur saignant". Le Maire propose de limiter la location aux seuls mois d'été et d'exclure toute utilisation après 20 heures, ce qu'approuve l'Association (cf. la copie ci-après de la lettre du 20 septembre au Maire). Mais une location de ces salles n'est envisageable que si leur étanchéité est assurée.

VELOS AU FORT: Madame CART-GRANDJEAN, Présidente du Club Vélo de l'Amicale Laïque ainsi qu'un autre Membre de celle-ci exposent les motifs qui leur font souhaiter de pouvoir organiser, le 11 novembre au Fort, une compétition VTT. La décision dépend de la Municipalité. L'Association a formulé un avis défavorable car, ainsi que l'expérience l'a montré, le parcours de santé et le sentier-promenade se trouvent ensuite identifiés à "des lieux pour vélos et VTT". Un piéton a d'ailleurs été renversé et blessé en 1993 par un VTT. Le Maire recommande que la compétition soit organisée à l'intérieur du Fort. Cette possibilité va être étudiée.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE (SUITE)

Madame RAMBAUD propose d'intervenir pour que soit activement recherchée une solution de parcours réservé VTT à Parilly. Cette solution serait approuvée par tous.

AUTRES ACTIVITES: Elles sont rappelées par R. THALVARD, Président: Participation au Forum des Associations, sortie au Fort BARRAUX, conférence de Monsieur SALAUN sur les corbeaux, rédaction de deux "Lettres aux Adhérents", etc...

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

2- RAPPORT FINANCIER

Il est présenté par Jean-Philippe CHANAL, Trésorier. Le compte de résultat 1993, dont le total est de 26.993 F, se solde par une marge bénéficiaire de 793 F. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

La cotisation est maintenue à 40 F.

M. Pascal CARETTE et Melle Nathalie ESPARCIER sont désignés par l'Assemblée Générale comme Commissaires aux comptes.

3- RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Douze candidats se sont présentés, pour neuf places disponibles. Il a été procédé à un vote à bulletins secrets qui a donné les résultats suivants:

Sont réélus: MM BRAINE, BRUNET, CHANAL, DUMOULIN, SERVE et R. THOMAS.

Sont élus: Mme Sylviane PALLAS, M Rainer PLASSE et M Henry TOURNEBISE.

QUESTIONS DIVERSES

Sur proposition unanime du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale ratifie, elle aussi à l'unanimité, la radiation pour motif grave (qui lui est exposé) d'un Membre de l'Association en application de l'article 3 des statuts. C'est la première fois, depuis la création de l'Association, qu'une telle mesure doit être prise.

Monsieur SOUSI est élu Membre d'honneur de l'Association pour son action en faveur du Fort alors qu'il était Maire de Bron.

APRES L'ASSEMBLEE GENERALE

La plupart des Membres de l'Association présents à l'Assemblée Générale se sont retrouvés au restaurant "Rythme and Bouff" pour un excellent repas à l'occasion duquel le Colonel de gendarmerie BARDES s'est adressé à eux.

Le Fort du BRUISSIN, à Francheville-le-Haut, a ensuite été visité. Monsieur Jean VASEN a exposé la philosophie des aménagements qui y ont été effectués. Notre groupe a également eu la chance d'entendre trois chanteurs de l'Ecole de chant installée au Fort et qui se sont produits spécialement pour lui.

ASSOCIATION DU FORT DE BRON

Bron, le 20 septembre 1994

Monsieur le Maire
Hotel de Ville
BRON

Monsieur le Maire,

Lors de notre Assemblée Générale du 10 septembre à laquelle nous vous remercions d'avoir assisté, les deux points suivants ont été notamment abordés. Vous avez à cette occasion fait des propositions auxquelles nous répondons ci-après.

1 - SALLES DU FORT

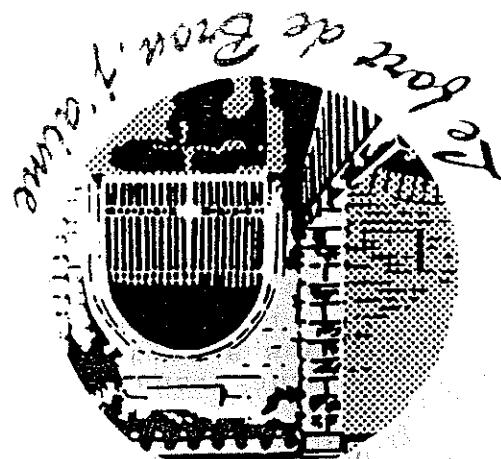
Nous sommes pleinement d'accord avec vous pour considérer que la solution à retenir doit être la même pour tous les Bron-dillants et pour que, d'autre part, l'utilisation des salles ne soit pas autorisée après 20 heures. Un règlement pour l'utilisation des salles sera à prévoir. La Mairie enregistrera les réservations et informera notre Association de celles-ci. La Mairie définira également les tarifs, encadrera les règlements et procédera à l'état des lieux.

Toutefois, cette utilisation, qui pourrait être prévue d'avril à septembre, suppose au préalable que soit résolu le problème des infiltrations d'eau dans les salles du cœur saignant. Les lendemains de pluie, il peut en effet y avoir jusqu'à 1 cm d'eau dans cette salle. MM DANA et LAVIGNE ont pris consciemment ce risque mais il ne sera pas admis par des usagers qui retiennent une salle offerte à la location. D'autre part, le branchement sur des prises électriques (pour des pick-up, etc...) constitue une menace pour la sécurité des personnes quand elles sont sur un sol humide ou que ces prises sont elles-mêmes sur des murs où l'eau dégouline.

2 - LA CIRCULATION DES VÉLOS DANS LE FORT

Il y a incompatibilité totale entre la circulation des véhicules à deux roues sur le parcours de santé et le sentier de promenade autour du fort et l'utilisation de ces deux itinéraires par les usagers pour lesquels ils ont été prévus. C'est ainsi qu'en 1993 un piéton a été blessé par un cycliste VTT sur le parcours de santé. Prenant en compte cette incompatibilité, la Municipalité avait pris, il y a plusieurs années, un arrêté interdisant l'utilisation du pourtour du fort par les cyclistes âgés de plus de douze ans.

Malheureusement, l'arrêté affiché à l'entrée du fort n'est pas du tout respecté. Nous vous avons écrit à ce sujet le 24 septembre 1994.



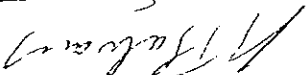
bre 1993, à la suite de l'accident mentionné ci-dessus. Sans doute l'interdiction pourrait être mieux signalée et nous souhaitons qu'elle le soit. Surtout, nous devons constater que la Police municipale ne vient jamais la faire respecter. Lors de notre Assemblée Générale, vous avez précisé que vous alliez demander à cette Police d'intervenir pour qu'elle le soit. Nous attachons beaucoup d'importance à ce qu'il en soit ainsi et nous vous remercions à l'avance.

Nous avons également constaté que la présence des deux-roues s'était nettement accrue après l'organisation de compétitions de VTT au fort. Les dirigeants des clubs cyclistes n'ont pas le pouvoir d'empêcher que de telles compétitions associent durablement, dans l'esprit de leurs adhérents, le fort à leur sport. C'est pourquoi, alors que ces compétitions ne posent en elles-mêmes aucun problème, nous avons formulé un avis très défavorable pour leur renouvellement.

L'aménagement souhaitable d'un parcours VTT sur Bron doit être envisagé dans un lieu autre que le fort, à Parilly par exemple. Mais nous ne formulons pas d'objection a priori pour que soit étudiée la possibilité, que vous avez suggérée, d'organiser en novembre prochain une compétition VTT à l'intérieur du fort. Nous sommes à la disposition de vos Services pour examiner conjointement avec eux cette possibilité.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président de l'Association



Robert THALVARD

ASSOCIATION DU FORT DE BRON

LES CORBEAUX DU FORT

La corbeautière du fort de Bron, avec celle de Miribel, est la plus importante de la Région.

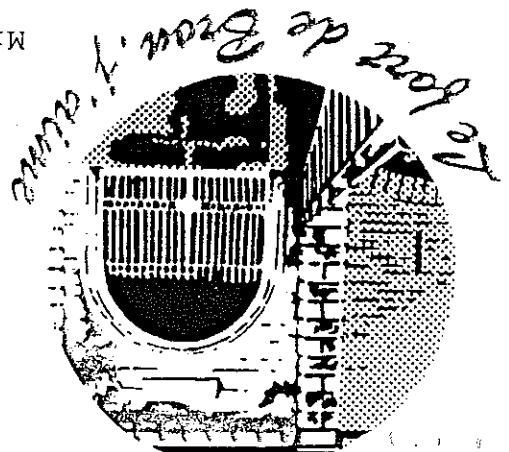
L'Association du fort de Bron ne s'intéresse pas seulement à l'architecture et à l'histoire du fort mais aussi à sa faune et à sa flore. C'est pourquoi, le 1er juin dernier, elle a demandé à un spécialiste, Monsieur SALAÜN, de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes pour la protection de la nature) d'animer une causerie sur le mode de vie et de reproduction des corbeaux. Les lignes qui suivent résument cet exposé, qui a captivé les personnes présentes.

Les corbeaux du fort sont des freux, d'un poids de 450 gr. A la différence des cornelles, les freux vivent en colonies et ne marquent aucun autre territoire que leur nid. Par contre, le nid est défendu par tous les moyens mais les combats entre corbeaux ne vont jamais jusqu'à la mort (ah, si l'homme était aussi intelligent !). Le mâle apporte les matériaux du nid et la femelle le construit. Pour des raisons de sécurité, le matériau n'est jamais ramassé à terre. Pour les mêmes raisons, les nids sont construits le plus haut possible.

Les corbeaux sont fidèles en ménage, le couple est uni pour la vie. La parade nuptiale a lieu en février. La ponte des oeufs s'effectue entre la mi-mars et la mi-avril. Chaque femelle pond et couve entre 3 et 5 oeufs chaque année mais les oisillons ne survivent pas tous, notamment les derniers éclos. L'éclosion a lieu en mai. Les oisillons sont nourris avec des larves. Leur croissance est de ce fait très rapide mais, devenus grands, ils sont végétariens. Dès qu'ils en ont la force, la mère les oblige à sortir du nid en leur donnant la nourriture sur une branche voisine de ce nid. Les corbeaux ont des principes d'éducation...

En juillet, les jeunes corbeaux se dispersent dans toute l'Europe, jusqu'au mois d'octobre. Il a été repéré des corbeaux bagués de Bron en Slovaquie, en Pologne et en Estonie. Les corbeaux pratiquent des vols groupés à 2000 ou 3000 mètres d'altitude. Ils planent, étant d'excellents voiliers. En octobre, les jeunes nés à Bron n'y reviennent pas forcément, favorisant ainsi le croisement des espèces.

Les prédateurs des corbeaux ont longtemps été les rapaces, notamment la chouette. Mais le principal prédateur est maintenant l'homme. Il est exact qu'à certains moments le corbeau peut provoquer des dégâts dans les champs cultivés: Le corbeau raffole par exemple de la graine germée de tournesol. Mais, à d'autres moments, les corbeaux rendent service à l'agriculture en ramassant beaucoup de chenilles pour la nourriture de leurs petits. Comme quoi, dans la nature, les relations de cause à effet sont toujours



complexes. Une technique pour protéger les champs est celle de l'effarouchement. Elle consiste à diffuser par haut-parleur des cris de faucon. Mais, de temps à autre, il faut lâcher de vrais faucons, sinon les corbeaux comprennent vite l'absence de menace. L'intelligence du corbeau et ses facultés d'adaptation sont parmi les plus grandes de toutes celles des oiseaux.

A la suite de la causerie animée par Monsieur SALAUN, l'un des Adhérents de l'Association, Monsieur Henri BOUDRA, a composé le poème ci-après. Nous l'en remercions vivement et nous sommes heureux de le publier dans cette "Lettre".

Eloge du Corbeau

Corbeau, mon ami, je prends ta défense,
Ton croassement n'est pas mélodieux,
Mais je le préfère au klaxon hargneux
D'un automobiliste sans patience.

Ton vol n'est peut-être pas esthétique
Et ton plumage noir n'est pas bien vu,
Mais ce n'est pas pour être inaperçu
En transportant une charge atomique.

Lorsque, autour de midi, les étalages
Du marché quittent la place de Bron,
Vous venez, trois oiseaux, et nous rêvons,
En voyant les mouettes, aux belles plages,
Ou à Venise, à cause des pigeons.

Et toi, Corbeau, rustique sans façon,
Tu fais songer à la forêt sauvage.

H. Boudra, Mai 1991
Association du Fort de Bron